

**L'Association des Habitants du Village de Gron,  
La Ligue des Droits de l'Homme,  
L'Association Environnementale Dongeoise  
des Zones à Risque et du PPRT,  
L'Association Vivre à Méan Penhoët**

s'adressent aux listes candidat·es aux prochaines élections municipales

Madame, Monsieur,

À l'approche des élections municipales, nos associations souhaitent attirer publiquement votre attention sur une réalité que plus personne ne peut ignorer.

Notre territoire est marqué par une présence industrielle importante et en constante augmentation, source de multiples pollutions qui altèrent durablement les milieux (air, eaux, sols) et représentent un sérieux danger pour l'équilibre de nos écosystèmes et la santé des habitant.es.

La population doit se contenter d'un indice de qualité de l'air moyen d'environ 80% de l'année, dégradé environ 15%, avec seulement de 1 à 3% de bonne qualité.

Précisons que dans la mesure de l'indice effectuée ne sont pas pris en compte la plupart des polluants industriels spécifiques de notre l'agglomération nazairienne parmi lesquels SO2, Chrome 6, Hexane, benzène, COV, HAP, Métaux, .... (voir document 1).

A ces émissions dans l'air, il faut ajouter des impacts relevés sur certains sols (Métaux, hydrocarbures), des eaux souterraines (PFAS, Métaux, Hydrocarbures) dont certains puits de particuliers (notamment Arsenic), des nuisances olfactives, du bruit ...

Ces problèmes récurrents affectent la vie quotidienne des riverain.es.

Le taux de surmortalité chez les hommes de moins de 65 ans est en constante évolution depuis quelques années et celui des femmes tend également à augmenter (voir document 2).

Ils compromettent l'avenir de notre territoire.

Nous refusons que cette situation continue à être minimisée ou repoussée à plus tard.

L'étude de zone débutée en 2021 ne permettra pas de répondre à l'urgence d'une situation qui est amenée à se dégrader au regard des projets d'implantations de futures industries sur le territoire.

Nous vous demandons donc de prendre position clairement et de présenter des engagements concrets dans votre programme municipal pour :

- Œuvrer à la mise en place de plans de mesures des émissions industrielles et garantir l'accès public aux données environnementales.
- Mettre en place une réelle concertation Industries - État - Collectivité - Citoyen·nes au bénéfice de la santé de la population

- Protéger les populations et diffuser les bonnes pratiques dans les lieux exposés aux pollutions
- Contribuer à la mise en œuvre d'une réduction progressive et chiffrée des pollutions atmosphériques, aquatiques et sonores liées aux activités industrielles.
- Promouvoir une transition écologique ambitieuse du tissu industriel, fondée sur l'innovation, la sobriété et la concertation avec les habitant·es.

Si l'exposition aux pollutions multiples est source d'inquiétude pour les habitant·es de la CARENE, le risque industriel fait également partie de leurs préoccupations. Nous attendons aussi de votre part des éléments concrets pour :

- Se préparer à un accident industriel

Les électeur·trices attendent des propositions courageuses, à la hauteur de l'urgence. La santé, la dignité et la qualité de vie des habitants de la CARENE ne peuvent plus être sacrifiées au nom de la rentabilité économique.

Ce prochain mandat ne doit pas être celui d'une poursuite du développement des activités industrielles de l'agglomération nazairienne aux dépens de la santé de ses habitants et de la biodiversité.

Nous rendrons publiques les réponses de chaque liste afin que les citoyens puissent voter en connaissance de cause.

Dans l'attente de votre retour,

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération engagée.

le 19 janvier 2026

L'Association des Habitants du Village de Gron,

La Ligue des Droits de l'Homme,

L'Association Environnementale Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT,

L'Association Vivre à Méan Penhoët

## Annexe I

# Qualité de l'air en Pays de la Loire : Saint-Nazaire « leader » des indices dégradés en 2024

[Ouest-France](#) Publié le 30/06/2025 à 16h48

Air Pays de la Loire a dévoilé son rapport annuel 2024. Aucune journée n'a connu d'indice très mauvais dans la région. La zone ayant connu le plus de relevés défavorables est Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).



*Saint-Nazaire a connu le plus grand nombre de journées marquées par une qualité de l'air dégradée, en 2024.* | ARCHIVES FRANCK DUBRAY / OUEST FRANCE

« L'année 2024 se caractérise par une baisse des niveaux des principaux polluants (particules PM10, PM2.5, ozone, dioxyde d'azote) en milieu urbain et en zone rurale », relève Air Pays de la Loire, l'observatoire régional de la qualité de l'air, dans son rapport annuel, paru ce lundi 30 juin. Cette amélioration ne produit pas les mêmes effets selon les zones géographiques. À Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), 13 % des journées de 2024 sont caractérisées par les indices dégradés (12 %) et mauvais (1 %, soit quatre jours).

## La Roche-sur-Yon et Laval les moins polluées en 2024

Les agglomérations de Nantes et du Mans détiennent un regrettable record : elles ont connu six journées de pics de pollution où l'indice était mauvais, en 2024. On a mieux respiré à La Roche-sur-Yon (Vendée) et Laval (Mayenne).

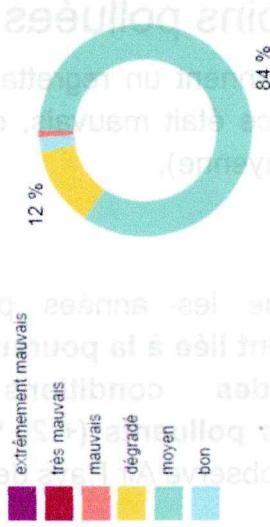
## Une météo favorable

L'an dernier a été globalement meilleur que les années précédentes. « Cette amélioration de la qualité de l'air est notamment liée à la poursuite de la baisse des émissions polluantes, conjuguée à des conditions météorologiques particulièrement propices à la dispersion des polluants (+ 20 % de pluie et -10 % d'ensoleillement par rapport aux normales) », observe Air Pays de la Loire.

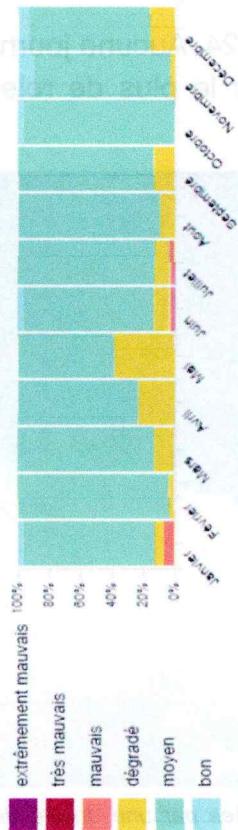
# Indice de qualité de l'air, en 2024

## CA de la Région Nazaire et de l'Estuaire (CARENNE)

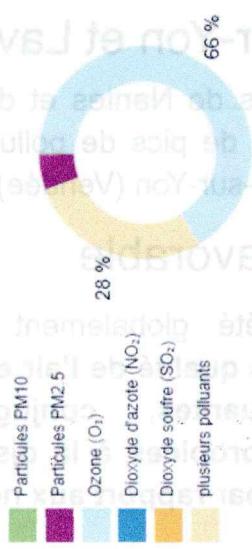
Répartition annuelle des indices de qualité de l'air



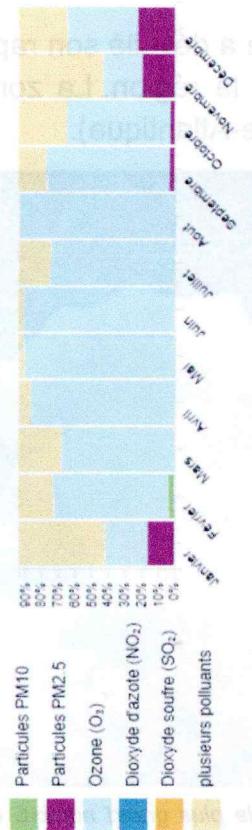
Répartition mensuelle des indices de qualité de l'air



Répartition annuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air



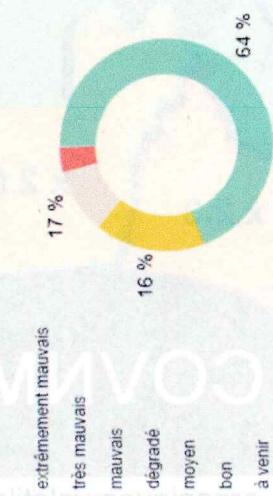
Répartition mensuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air



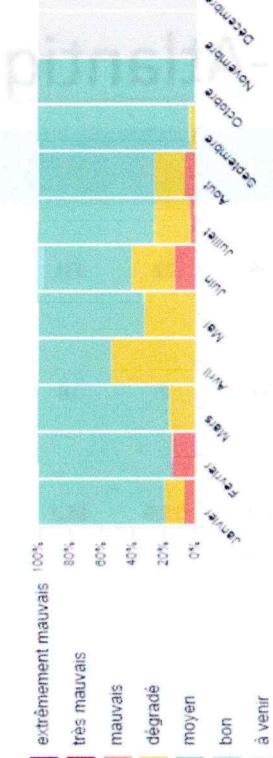
# Indice de qualité de l'air, en 2025

## CA de la Région Nazaire et de l'Estuaire (CARENNE)

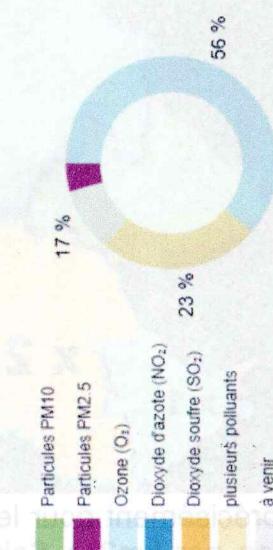
Répartition annuelle des indices de qualité de l'air



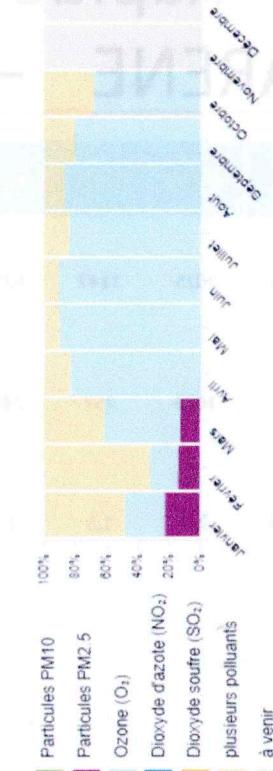
Répartition mensuelle des indices de qualité de l'air



Répartition annuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air



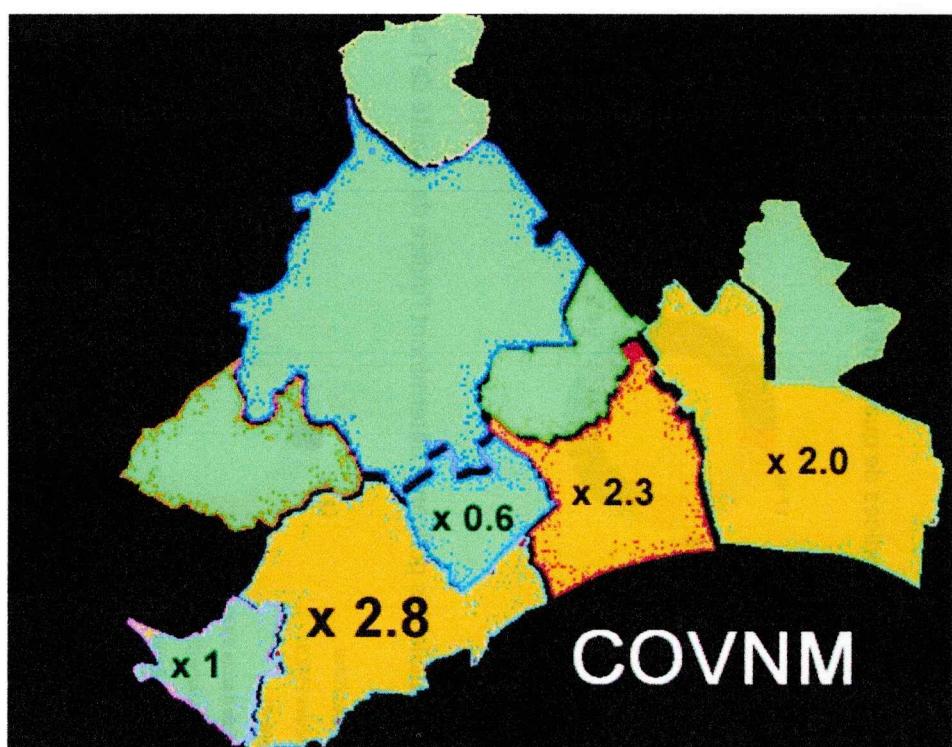
Répartition mensuelle des polluants déterminant l'indice de qualité de l'air



## Rapide comparaison CARENE – CAP-Atlantique

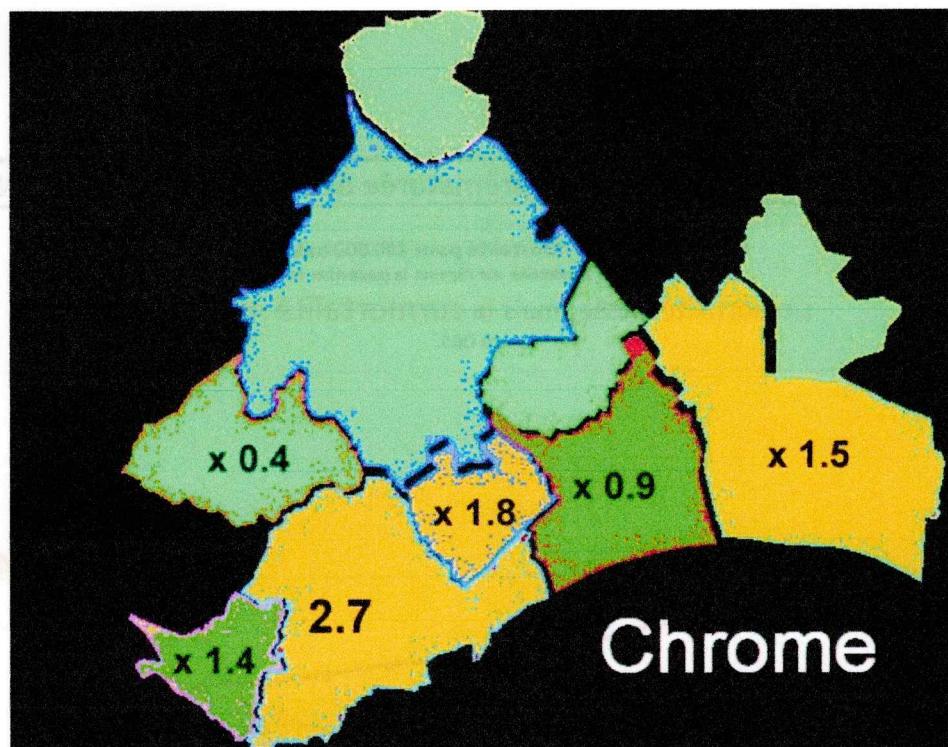
	kg/km <sup>2</sup>	SO <sub>2</sub>	PM10	PM25	COVNM	BENZ	HCHO	STYR	XYL	AS	Ni	HG
CARENE moyenne	2215	2025	1147	6296	54	98	23	331	0	1	0	
CAP Atlantique moyenne	188	1009	757	2388	40	42	2	18	0	0	0	
CARENE/ Cap- atlant.	11,8	2,0	1,5	2,6	1,4	2,3	12,9	18,1	5,4	21,5	3,9	

Quelles sont les communes de l'agglo nazairienne où les densités d'émissions par km<sup>2</sup> de polluants dangereux sont les plus importantes ? Réponse grâce à BASEMIS – Air Pays de la Loire



Pour les solvants (précisément pour les composés organiques volatils non méthaniques), la densité d'émission par km<sup>2</sup> à Saint-Nazaire atteint presque 3 fois la moyenne des densités des communes de la CARENE.

Elle est 54 fois celle de Saint-Joachim.

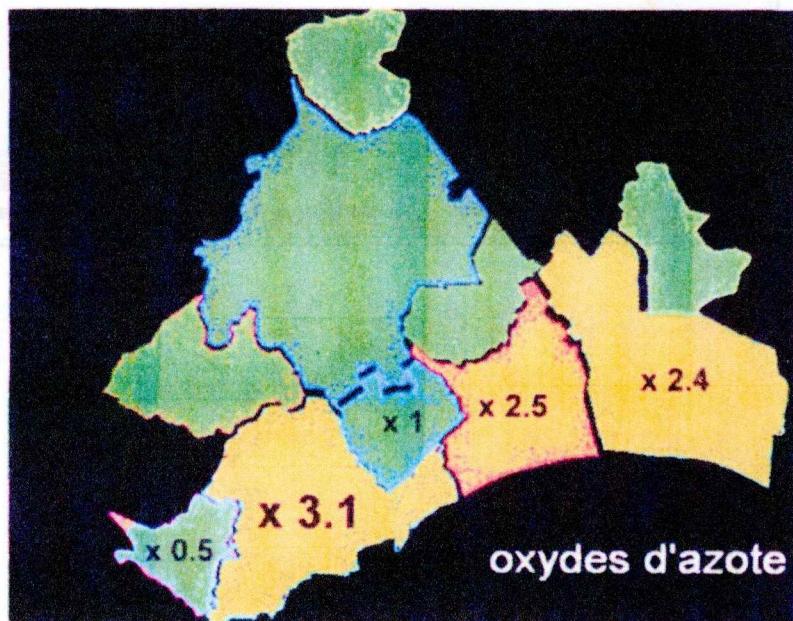


### NOX oxydes d'azote trafic maritime, aérien, routier , combustion

Saint-Nazaire  
émet par km<sup>2</sup>  
3,1 fois plus de NOX  
que la moyenne des  
communes de l'agglo.

Les 3 communes les  
plus émettrices/km<sup>2</sup>  
sont en jaune.

Les autres en vert.



## Annexe II

